



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Patrimoine  
culturel  
immatériel

# ONG Réexamen de l'accréditation ICH-08 Rapport – Formulaire

## RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE ACCREDITEE A DES FINS CONSULTATIVES AUPRES DU COMITE CONCERNANT SA CONTRIBUTION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

**DATE LIMITE : 15 FEVRIER 2021  
POUR EXAMEN EN 2021**

*Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante :*

<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

*Veillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous. Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.*

### A. Identification de l'organisation

#### A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport

A.1.a. *Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.*

L'Association canadienne d'ethnologie et de folklore / The Folklore Studies Association of Canada

A.1.b. *Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.*

L'Association canadienne d'ethnologie et de folklore / The Folklore Studies Association of Canada

A.1.c. *Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)*

NGO - 90360

#### A.2. Adresse de l'organisation

*Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.*

Organisation : L'Association canadienne d'ethnologie et de folklore / The Folklore Studies Association of Canada

Adresse : CELAT, Pavillon Charles-de-Koninck, 1030 Avenue des Sciences humaines, Université Laval, Québec, QC, Canada, G1V 0A6

Numéro de téléphone : 1-418-656-5510 / 1-418-254-3907

Adresse électronique : Laurier.Turgeon@hst.ulaval.ca

Site Internet : <http://www.acef-fsac.ulaval.ca>

Autres informations pertinentes : acef.fsac@gmail.com

### A.3. Personne à contacter pour la correspondance

*Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.*

Titre (M./Mme, etc.) : Professeur

Nom de famille : Turgeon

Prénom : Laurier

Institution/fonction : Université Laval, Professeur titulaire d'ethnologie, Directeur du programme en études patrimoniales et du Laboratoire d'enquête ethnologique et multimédia

Adresse : Département des sciences historiques, Université Laval, 1030 Avenue des Sciences humaines, Québec, QC, Canada, G1V 0A6

Numéro de téléphone : 1-418-254-3907

Adresse électronique : [laurier.turgeon@hst.ulaval.ca](mailto:laurier.turgeon@hst.ulaval.ca)

Autres informations pertinentes :

## B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention au niveau national (Chapitre III de la Convention)<sup>1</sup>

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.

**B.1.** Décrivez la participation de votre organisation à l'effort de l'État pour développer et mettre en œuvre des mesures pour renforcer les capacités institutionnelles pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) (Article 13 et Directives opérationnelles (DO)154) en élaborant, par exemple, des lois ou des politiques liées au PCI, en mettant en place des comités nationaux sur le PCI ou en s'impliquant dans toute autre procédure impulsée par le gouvernement.

Ne pas dépasser 250 mots

Au niveau national, l'ACEF a participé à la création du Réseau canadien pour le patrimoine culturel immatériel, RCPCI, qui a pour but de promouvoir le patrimoine culturel immatériel à l'échelle du Canada et d'encourager l'adoption de la Convention de 2003 par le Canada. Il s'agit de l'unique réseau pan-canadien en matière de PCI. L'ACEF et le RCPCI sont à l'origine de la *Déclaration canadienne pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* qui contient 7 recommandations adressées entre autres aux gouvernements et autorités gouvernementales (<https://www.acef-fsac.ulaval.ca/fr/presentation/declaration-canadienne-pour-la-sauvegarde-du-patrimoine-culturel-immateriel>). Adoptée à la réunion annuelle de l'ACEF de 2016, la *Déclaration* a eu de nombreuses retombées médiatiques et a mené à une reconnaissance accrue du PCI au Canada. Par exemple, le Musée canadien d'histoire, plus grand musée d'État du Canada, a intégré en 2019 le PCI dans ses six orientations stratégiques. L'ACEF et le RCPCI ont mené une enquête pan-canadienne sur les usages et la mise en valeur du PCI auprès de plus de 800 organismes et individus qui a révélé une grande sensibilité des Canadiens envers le PCI. Les membres de l'ACEF ont également joué un rôle de premier plan dans l'introduction du PCI dans la Loi sur le patrimoine culturel du Québec par le dépôt de deux mémoires auprès du ministère de la Culture et de l'Assemblée nationale, des consultations, auditions en commission parlementaire et interventions médiatiques. Les amendements suggérés, concernant notamment deux éléments importants de la définition du PCI dans le texte de loi, ont été adoptés.

**B.2.** Décrivez la coopération de votre organisation avec les organismes gouvernementaux compétents pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Article 13), y compris les institutions existantes de formation et de documentation sur le PCI (DO 154).

Ne pas dépasser 250 mots

L'ACEF coopère avec plusieurs organismes gouvernementaux dans différentes provinces du Canada. Les membres l'ACEF sont souvent sollicités à titre d'experts et de partenaires par les organismes gouvernementaux. Ils collaborent directement avec les institutions de formation et de documentation du PCI dans la mesure où un grand nombre de membres dispense des formations en PCI dans les départements

<sup>1</sup> Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l'(les) États(s) concernés par vos réponses lors du remplissage des parties B, C et E.

d'ethnologie les plus actifs au Canada, dont ceux de Memorial University, Cape Breton University, Université Laval, Université de Sudbury, University of Winnipeg et University of Alberta. Les universités membres de l'ACEF possèdent les archives orales les plus anciennes du Canada. La revue de l'ACEF, *Ethnologies*, est diffusée dans plus de 100 institutions de documentation, abonnées, dans l'ensemble du pays ainsi qu'aux États-Unis et en Europe.

Des partenariats réguliers sont menés avec les institutions muséales. Une enquête a été réalisée par des membres de l'ACEF, notamment L. Turgeon, Y. Bergeron et M. Provost en 2018 : « État des lieux du PCI dans les musées de Montréal », en collaboration avec l'Institut du patrimoine de l'Université du Québec à Montréal. Les résultats ont été présentés lors d'une journée d'étude le 28 avril 2018. Une rencontre a eu lieu avec la direction de Bibliothèque et Archives Canada en 2017 puis une participation à un rapport de recherche mené par BAC sur le PCI au Canada sous la direction d'un expert international en PCI, Yadollah Parmoun. L'inventaire du patrimoine immatériel religieux ([www.ipir.ulaval.ca](http://www.ipir.ulaval.ca)) a été mené en partenariat avec la Société des musées du Québec (SMQ), l'organisme regroupant les institutions muséales du Québec. Une exposition consacrée au patrimoine alimentaire en tant que PCI (*Manger ensemble*) a été présentée en 2016 au Musée de la civilisation de Québec avec la participation des membres de l'ACEF.

La revue de l'ACEF, *Ethnologies*, est soutenue par des organismes gouvernementaux, à la fois au niveau fédéral et provincial, soit le Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada et le Fonds de Recherche du Québec Société et Culture. La revue contribue directement à la documentation du PCI, en tant que principale revue bilingue au Canada dans le domaine. (<http://www.acef-fsac.ulaval.ca/fr/revue-ethnologies/numeros-publies>)

**B.3.** *Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation dans l'élaboration des rapports périodiques des États (DO 152).*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Sans objet dans la mesure où le Canada n'a pas encore signé la Convention.

**B.4.** *Décrivez la participation de votre organisation à la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale, ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Sans objet dans la mesure où le Canada n'a pas encore signé la Convention.

---

**B.5.** *Décrivez la participation de votre organisation à l'identification, la définition (Article 11.b) et l'inventaire du PCI (Article 12, DO 80 et DO 153). Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

L'identification, la définition et l'inventaire du patrimoine culturel immatériel avec la participation des communautés est dans l'ADN, si j'ose dire, des chercheurs de l'ACEF. L'Université Laval (francophone) et la Memorial University (anglophone) détiennent les plus anciennes archives d'ethnologie et de folklore au Canada. Faisant partie depuis longtemps des protocoles de recherche des ethnologues, les approches collaboratives et participatives de la recherche se sont encore accentuées ces dernières années avec le développement de recherches-actions, d'universités d'été, de *field schools*, et de *workshops* (ateliers) organisés avec la participation des communautés. Les chercheurs versent les résultats de leurs recherches aux archives d'ethnologie et de folklore de leurs universités respectives.

Compte tenu de ces pratiques intimement liées à la discipline, il n'est pas étonnant que les membres de l'ACEF ont joué un rôle pionnier par leur expertise dans le domaine des inventaires en créant en 2003-2004 les premiers inventaires multimédia en ligne du PCI au Québec et à Terre-Neuve. Réalisé dans les 17 régions administratives du Québec avec le soutien du ministère de la Culture et des Communications, et du ministère des Affaires municipales, l'Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel rassemble près de 700 éléments (texte, photo, vidéo, audio) (<http://www.irepi.ulaval.ca>). Les communautés ont participé à chaque étape de l'inventaire : depuis le choix de l'élément à inventorier jusqu'à l'élaboration de la fiche et l'inventorisation. Plus de 1000 membres des communautés y ont contribué. Depuis 2017, des travaux d'inventaire se poursuivent dans le cadre d'universités d'été. L'inventaire a servi de modèle à plusieurs pays, dont la France qui a suivi nos formations en inventorisation et qui s'est inspirée des fiches d'inventaire.

De même, le Département de folklore de Memorial University a numérisé un inventaire du PCI mené avec les communautés sous les auspices de Heritage Foundation de Terre-Neuve et Labrador et le musée provincial The Rooms. Grâce au Digital Archives Initiative (DAI), il est disponible aux Archives de Folklore de l'Université Memorial (MUNFLA) et un portail est consacré au PCI ([www.mun.ca/ich](http://www.mun.ca/ich)). Le Wooden Boat Museum de Terre-Neuve a mené des enquêtes dans 35 communautés auprès de 68 personnes pour documenter la construction navale traditionnelle et organise régulièrement des workshops avec la participation des communautés.

**B.6.** *Décrivez la participation de votre organisation à d'autres mesures de sauvegarde, y compris celles mentionnées dans l'Article 13 et la DO 153 qui visent à :*

- a. *mettre en valeur la fonction du PCI ;*
- b. *encourager des études scientifiques, techniques et artistiques pour une sauvegarde efficace ;*
- c. *faciliter, dans la mesure du possible, l'accès aux informations relatives au PCI, tout en respectant les pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine.*

*Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas*

---

---

échéant, individus, lorsqu'elle participe à de telles mesures.

Ne pas dépasser 250 mots

De nombreux projets de mise en valeur de la fonction du PCI sont réalisés, que ce soit par le biais d'applications mobiles (Découvrir Québec : Prix Francopub, Prix Visionary-Summit Emmerging Media Awards), de sites web (Le Corridor patrimonial, culturel et touristique francophone : [www.corridorcanada.ca](http://www.corridorcanada.ca)), d'encyclopédies du patrimoine ([www.ameriquefrancaise.org](http://www.ameriquefrancaise.org) : Prix de l'Office québécois de langue française), d'expositions en salle et virtuelles.

L'ACEF encourage l'excellence des études scientifiques par l'attribution de plusieurs distinctions. Elle décerne chaque année la médaille Marius Barbeau, en reconnaissance d'une importante contribution à l'ethnologie, ainsi que le prix Violetta Halpert à l'étudiant(e) ayant livré la meilleure communication au Congrès annuel de l'ACEF, et la bourse d'études Luc Lacourcière, attribuée à un(e) étudiant(e) faisant preuve d'excellence en ethnologie dans une université canadienne.

*Ethnologies* est la seule revue scientifique d'ethnologie et de folklore bilingue publiée au Canada (format papier et numérique). La publication d'articles de haute qualité scientifique, de notes de recherche, de comptes rendus critiques est soumise à une rigoureuse évaluation, par le Comité de rédaction et deux évaluateurs externes. Des ententes avec les principales plateformes et consortiums (Canada, USA, Europe) permettent une diffusion mondiale. (<http://www.acef-fsac.ulaval.ca/fr/revue-ethnologies/propos>)

Pour faciliter l'accès au PCI, citons, à titre d'exemple, la parution récente de l'album *Doughboys and Molasses, Oh!* (2020), une compilation de chansons traditionnelles de Terre-Neuve, produite par la folkloriste Anna Kearney Guigné, avec le Musée canadien de l'histoire et publiée par le Research Centre for the Study of Music, Media, and Place des Archives de Floklre de MUN (MMaP).

**B.7.** *Décrivez l'implication de votre organisation dans les mesures visant à assurer une meilleure reconnaissance du PCI, son respect et sa mise en valeur, en particulier celles définies dans les Articles 14 et les DO 105 à 109 et la DO 155 :*

- a. *des programmes éducatifs, et de sensibilisation et de diffusion d'informations à l'adresse du grand public, en particulier des jeunes ;*
- b. *des programmes éducatifs et de formation au sein des communautés et groupes concernés ;*
- c. *des activités de renforcement des capacités en matière de sauvegarde du PCI ;*
- d. *des moyens non formels de transmission des savoirs :*
- e. *une éducation à la protection des espaces naturels et des lieux de mémoire, dont l'existence est nécessaire à l'expression du PCI.*

*Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu'elle participe à de telles mesures.*

Ne pas dépasser 250 mots

Des programmes éducatifs, de sensibilisation et de formation sont réalisés par

l'enseignement des théories et des pratiques du PCI au 1er, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, par des cours, séminaires, conférences ou activités informelles comme les « Folklore Lunches » à l'Université de l'Alberta. De nombreux professeurs dirigent des projets de recherche qui favorisent les approches participatives et collaboratives et qui sont, de surcroît, soumis à des règles d'éthique très strictes. De même, les étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles privilégient les approches collaboratives, voire même de co-construction des savoirs, dans le cadre de leurs mémoires et de leurs thèses. Certaines activités de formation et de recherche sont organisées directement avec les communautés. Par exemple, l'Université Memorial organise régulièrement des *field schools* et des *workshops* sur le PCI. À l'Université Laval, les « universités d'été » offrent depuis 2011 une formation intensive sur le terrain en inventorisation et en mise en valeur du PCI par les nouvelles technologies. Une exposition en réalité augmentée sur le PCI des Hurons Wendat est en préparation avec le Musée Huron-Wendat de Wendake. Le Wooden Boat Museum organise des ateliers de transmission des savoir-faire de construction traditionnelle des bateaux, allant de 1 journée à 12 semaines, en partenariat avec Memorial University. L'ACEF organise un congrès annuel dans différentes provinces canadiennes qui comprend des séances consacrées au PCI. En 2016, la thématique du colloque annuel portait sur un bilan et perspectives des 10 premières années de la Convention de l'UNESCO de 2003. Des membres de l'ACEF et du RCPCI ont organisé le colloque intitulé « Heritage Interpretation in Atlantic Canada: Dialogues Between Theory and Practice. ICH Conference » à Cape Breton University en septembre 2019.

## C. Coopération bilatérale, sous-régionale, régionale, et internationale

*Présentez les activités menées par votre organisation aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional, et international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris les initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et toute autre initiative conjointe, comme défini dans l'Article 19 et la DO 156. Vous pouvez, par exemple, traiter des points suivants :*

- a. *le partage d'information et de documentation concernant le PCI partagé (DO 87) ;*
- b. *la participation à des activités relevant de la coopération régionale, y compris par exemple celles des centres de catégorie 2 créés sous les auspices de l'UNESCO (DO 88) ;*
- c. *le développement de réseaux d'ONG, de communautés, d'experts, de centres d'expertise et d'instituts de recherche aux niveaux sous-régional et régional pour élaborer des approches partagées et interdisciplinaires concernant le PCI partagé (DO 86).*

*Ne pas dépasser 250 mots*

L'ACEF collabore avec de nombreux centres d'expertise et instituts de recherche par le partage d'expériences, de méthodologies et de projets, parmi lesquels le CELAT (Centre de recherche Cultures-Arts-Sociétés) et l'IPAC (Institut du patrimoine culturel) de l'ULaval, l'Institut du patrimoine culturel de l'UQAM, le RCPCI, la SQE (Société québécoise d'ethnologie), la SCTM (Société canadienne pour les traditions musicales), the Research Centre for the Study of Music, Media and Place (MUN), la Chaire de recherche du Canada sur les traditions orales à l'Université du Cap Breton, le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton, le Kule Centre for Ukrainian and Canadian Folklore à l'Université de l'Alberta, l'Institute for Women's and Gender Studies de l'Université de Winnipeg, Unama'ki College and Aboriginal Learning Center à l'Université du Cap Breton, la American Folklore Society, CICS, le Laboratoire ITEM à l'Université de Pau, le Laboratoire IIAC-EHESS à Paris. Elle participe au développement du réseau d'ONG en tant que membre du Comité directeur du Forum des ONG-PCI (voir D1, D3).

En 2019-2020, le projet pilote de recherche et d'exposition sur le PCI : « Patrimoines connectés : valorisation, médiatisation et vivre-ensemble » est mené avec le Département de culture et communication à l'Université de Sudbury, en collaboration avec le consortium Apprentissage expérientiel francophone de l'Ontario, Career Readiness for Students & Young Professionals, le Centre franco-ontarien de folklore, le Musée ferroviaire de Capréol, le Dokis Museum, le Centre du patrimoine du Grand Sudbury et la communauté congolaise.

Le Spiritual Heritage Documentation Project (2008-2019), University of Alberta, documente avec le soutien du Canadian Institute of Ukrainian Studies (CIUS) la culture du rite byzantin dans plusieurs territoires : les Prairies canadiennes, notamment dans les provinces de l'Alberta et de Saskatchewan, en associant patrimoine matériel et immatériel (<https://livingcultures.ualberta.ca/sanctuary/>)

## **D. Participation au travail du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel**

**D.1** *Votre organisation a-t-elle participé à des réunions du Comité ou de l'Assemblée générale ? Le cas échéant, précisez les réunions auxquelles vous avez assisté et décrivez la nature exacte de votre contribution aux travaux du Comité.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

L'ACEF a participé à toutes les réunions du Comité intergouvernemental depuis son accréditation en 2016, soit aux sessions du 11.COM, 12.COM, 13.COM, 14.COM, 15.COM. Le membre représentant l'ACEF, M. Laurier Turgeon, a participé énergiquement aux activités du Forum des ONG du PCI. Il a contribué à structurer la gouvernance du Forum par l'organisation des premières élections du Comité directeur en 2017. Il a été membre du Comité électoral en 2017, en 2018 et en 2019. Il a présenté des communications au Forum, en 2016 sur les pratiques d'inventorisation numériques



en collaboration avec les communautés et en 2018 sur les usages du PCI en situations d'urgence. Il est membre actif du groupe de travail du Forum des ONG consacré à la recherche. L'ACEF a participé à plusieurs rencontres spéciales consacrées à la Convention de 2003, soit la rencontre du Groupe de travail intergouvernemental sur le Cadre global des résultats en juin 2017 à Chengdu en Chine, celle destinée à la réflexion sur le rôle des ONG dans le cadre de la Convention à Paris en avril 2019 et celle du groupe d'experts traitant du PCI dans les situations d'urgence. Lors de l'Assemblée générale du Forum en 2020, Laurier Turgeon a été élu pour siéger au Comité directeur du Forum des ONG du PCI afin de représenter la région Europe de l'Ouest-Amérique du Nord. Il souhaite notamment contribuer à accroître la participation d'ONG provenant de régions peu représentées.

**D.2** *Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (DO 26 à 31), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.*

*Ne pas dépasser 100 mots*

Non

---

**D.3** De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (DO 96) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?

Ne pas dépasser 500 mots

L'ACEF comprend un grand nombre de professeurs et de chercheurs provenant de plusieurs universités canadiennes et possédant des spécialisations dans pratiquement tous les domaines du PCI : les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels, les événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, ainsi que les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. Comme indiqué au point D.1. ci-haut, l'ACEF a partagé ses connaissances dans ces domaines lors des symposiums du Forum des ONG (2016 et 2018), des réunions spéciales en Chine (2017 sur le cadre global des résultats) et à Paris (avril 2019 sur le rôle des ONG, et mai 2019 sur le PCI en situation d'urgence).

L'ACEF peut offrir des services consultatifs dans des domaines variés liés au PCI en raison des expériences et des connaissances diversifiées de ses membres, chercheurs universitaires pour la plupart. Ils pourraient intervenir sur les grands enjeux actuels et à venir du PCI : les enjeux situationnels d'adaptation aux nouvelles circonstances sociales, les usages du PCI en post-covid, les atteintes des Objectifs du développement durable 2030 (ODD-2030), les menaces aux pratiques éthiques, les risques de la marchandisation du PCI et du *over-tourism*. D'ailleurs, ce sont des questions souvent traitées dans les colloques de l'ACEF. Par exemple, le thème du prochain congrès de l'ACEF portera sur « L'ethnologie et la crise », invitant les participants à réfléchir à des réponses créatives à des situations de difficulté et de détresse.

L'ACEF pourrait intervenir sur les aspects plus opérationnels de la gestion de la Convention, soit l'évaluation et le suivi des mécanismes de la Convention, que ce soit pour l'évaluation de candidatures sur les listes et le registre des bonnes pratiques, des demandes d'assistance internationale et des demandes d'accréditation. Elle pourrait également fournir des avis sur les éléments listés et la création de mécanismes adéquats pour effectuer le suivi post-inscription qui facilite l'implication des ONG concernées, des communautés, des groupes et individus. L'ACEF sera à même de donner un avis critique et de formuler des propositions sur les plans de sauvegarde, en matière d'inventorisation, de recherche, de projets de valorisation et de diffusion.

## **E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (comme décrit dans la DO 27 et la DO 96) :**

- E.1.** *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Notre organisation est bilingue français-anglais. La revue *Ethnologies* est bilingue et publie des articles dans les deux langues, les communications au congrès annuel sont bilingues également. Les membres ont une très bonne maîtrise de l'anglais et du français. Le Bureau de direction est également composé de membres à la fois anglophones et francophones, 9 maîtrisent l'anglais, 4 maîtrisent le français, 2 sont parfaitement bilingues, tous ont une certaine connaissance des deux langues.

- E.2.** *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du PCI ? Décrivez vos expériences.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

L'ACEF travaille dans tous les domaines du PCI : les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels, les événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, ainsi que les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. Ces thèmes sont traités dans les cours, les séminaires, les conférences, les projets de recherche, les publications sous forme d'articles et de livres. Des exemples de ces nombreuses expériences ont été mentionnées précédemment. Les principales forces de l'ACEF sont dans le domaine de l'inventorisation, la documentation, la recherche, l'éducation et la mise en valeur du PCI.

- E.3.** *Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que les propositions ou les demandes.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

L'ACEF possède une longue et solide expérience en matière d'évaluation, puisqu'elle se consacre à l'évaluation d'articles scientifiques (français-anglais) soumis pour publication dans la revue *Ethnologies*, et à l'évaluation de propositions de conférences pour son congrès annuel. Un grand nombre de ses membres pratique régulièrement l'analyse et l'évaluation d'essais de 1<sup>er</sup> cycle, de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat. Ils sont également membres de jurys de mémoires, de thèses, de prix culturels et scientifiques. Ils agissent régulièrement à titre d'évaluateurs de demandes de subvention dans des comités de sélection d'organismes subventionnaires tant au niveau fédéral (Conseil de Recherches en Sciences humaines du Canada), provincial (Fonds de recherche du Québec-Société et Culture), qu'international (Agence nationale de la recherche-France, NEH, EURIAS, EHESS, etc.). Ils rédigent régulièrement des comptes

rendus critiques et des résumés synthétiques à titre d'évaluateurs de manuscrits et d'auteurs de propositions d'articles dans des revues avec comité de lecture en sciences humaines et sociales.

**E.4.** *Votre organisation a-t-elle l'habitude d'élaborer des textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

L'ACEF, en tant qu'organisation bilingue, a l'habitude d'élaborer des textes synthétiques, que ce soit dans le cadre d'évaluation d'articles pour la revue *Ethnologies* ou dans le cadre du congrès annuel, de demandes de subvention, de publication d'articles, de documents officiels, du bulletin annuel. Le nombre de personnes apte et disposé à le faire parmi les membres est de 50 environ.

**E.5.** *Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

De nombreuses collaborations ont lieu au niveau international, par la participation régulière à des conférences, cours, ateliers, séminaires, projets de recherche, publications, comités scientifiques, ou encore par la création de programmes conjoints d'enseignement de haut niveau, tels que le projet ERASMUS + *Patrimoine culturel immatériel et développement local. Canada-Roumanie (2020-2022)*, avec Daniela Moisa, Université de Sudbury (Canada) et Carmen Chasovschi, University of Suceava (Roumanie); le programme ERASMUS MUNDUS TEMA+ *Heritage and Territories* (depuis 2018) en coopération avec le European Heritage Label (EHL), qui rassemble l'EHESS (France), l'Université Charles de Prague (République tchèque), l'Université Laval (Canada), l'Université de Catane (Italie), l'Université Eotvos Lorand de Budapest (Hongrie). Des enseignements sont également donnés en PCI dans le Master ERASMUS + DYCLAM, *Dynamic of Cultural Landscape, Heritage, Memory and Conflictualities* (U. St-Etienne, Université Cluj, Roumanie, Université de Tomar, Portugal, Université de Naples); dernièrement lors des *Journées de formation au Patrimoine Culturel Immatériel* (fév. 2020) du laboratoire ITEM de l'Université de Pau.

Nous avons l'habitude donc d'adapter l'expérience locale à un contexte international, notamment en matière de renforcement des capacités, comme l'illustre aussi la création d'une maîtrise en histoire-patrimoine à l'Université d'État d'Haïti, incluant un volet sur le PCI, ou encore la formation donnée en PCI dans le programme de maîtrise en patrimoine de l'Université Léopold Senghor à Alexandrie (Egypte).

Les membres de l'ACEF sont régulièrement professeurs invités dans des institutions à l'étranger (Harvard University, MIT, Institute of Folklore of East China Normal University à Shanghai, Université de Chengdu, Paris I, Hebrew University of Jerusalem, juin 2021).

Le Comité scientifique de la revue est composé de spécialistes internationaux (Christian

Bromberger, U. Provence, Robert St. George, University of Pennsylvania, Michael Herzfeld, Harvard University). La revue publie des articles d'auteurs étrangers et le congrès annuel de l'ACEF accueille régulièrement des conférenciers internationaux.

## F. Coopération avec l'UNESCO

*Décrivez les activités menées par votre organisation en coopération avec l'UNESCO (en coopération directe avec l'UNESCO ainsi que les activités menées sous les auspices de l'UNESCO, ou celles pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO ou de la Convention de 2003, ou le soutien financier, comme par exemple des fonds issus du Programme de participation).*

*Ne pas dépasser 250 mots*

L'ACEF a organisé avec le soutien de la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCU) le colloque international en 2016 « Patrimoine culturel immatériel. Bilan et perspectives 10 ans après l'entrée en vigueur de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ». La présidente de la CCU, Mme Christina Cameron, y a participé et donné une conférence, ainsi que Mme Michèle Stanton-Jean, ex représentante du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada à l'UNESCO et ex présidente de la CCU. Plusieurs membres de la Commission sectorielle Culture de la Commission canadienne pour l'UNESCO et le chargé de programme culture-patrimoine, M. Mathias Bizimina, y ont également participé activement. Le Secrétaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, M. Tim Curtis, a prononcé la conférence inaugurale. Le numéro thématique de la revue *Ethnologues* consacré au patrimoine culturel immatériel (vol. 36, nos 1-2) contient 33 articles dont celui de Cécile Duvelle, ainsi que Michael Herzfeld (Harvard University), Richard Kurin (Smithsonian Institution), Dominique Poulot (Panthéon Sorbonne), Gerald Pocius (MUN), Valdimar Hafstein (U. of Iceland). Des activités ont été menées avec le soutien de l'Envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti, ancienne Gouverneure Générale du Canada, l'honorable Michaëlle Jean, pour la création d'universités d'été et d'ateliers de formation en patrimoine immatériel auprès de jeunes étudiants et professionnels en 2011 et 2012 dans les provinces du Sud et du Nord d'Haïti. A l'issue de ces universités d'été, 32 fiches d'inventaire ont été créées par les jeunes avec la participation des communautés. D'autres activités réalisées dans le cadre de la coopération avec Haïti comprennent la publication dans la revue de l'UNESCO, *Museum International*, et la participation à une réunion d'experts en 2010 au siège de l'UNESCO suite au séisme en Haïti. Une conférence a été prononcée par Laurier Turgeon lors de l'Assemblée générale de la Commission canadienne pour l'UNESCO en 2017 sur le PCI en situation d'urgence et de changements climatiques.

## G. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite (continuer à) faire partie du Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à la décision du Comité de maintenir l'accréditation de votre organisation.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.

oui

non

## H. Signature

Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le comte de l'organisation.

Nom : Joy Fraser

Titre : Présidente

Date : 14 février 2020

Signature :

Joy Fraser